

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**
Séance du 28 février 2025
N° 2025 - 4

Nombre de membres

Afférents au CM : 15
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation
Le 19/02/2025

Date d'affichage
Le 19/02/2025

Objet de la délibération 2025 - 4 :
Adoption du procès-verbal des
décisions du 10 janvier 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le **06 MARS 2025**

Et publication ou notification
du **06 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 28 février à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Présents : Messieurs BERAUD Jean-Yves, BARRET Denis, BOYER Joseph, COSME Vincent, GUILHOT Stéphane, JACQUES Cyrille, MAZOYER Gérard, Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, DURAND Claudine GIRAUD Corinne, JAMMES Sandrine.

Excusées : Madame FELGINES Florence qui a donné procuration à Madame CHACORNAC Emmanuelle, Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine qui a donné procuration à Madame JAMMES Sandrine.

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS

Mme CHACORNAC Emmanuelle a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance
du 10 janvier 2025

Après présentation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2025, le conseil municipal n'appelle pas d'observation et l'approuve à l'unanimité.

| | |
|---------------------|-----------|
| Pour : | 14 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

Fait et délibéré, le 28 février 2025,
Au registre sont les signatures pour copie conforme



Le Maire,

BERAUD Jean-Yves

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

AR Prefecture

043-214302333-20250228-2025_4-DE
Reçu le 06/03/2025